

L'euroLucide

Pour le retour de la démocratie en France

mercredi 5 septembre 2018

Le gouvernement choisit le gel d'allocations et de retraites



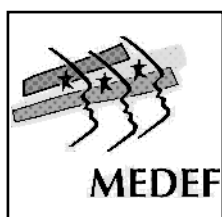
Alors que l'inflation est au plus haut (+ 2,3% en juillet sur un an), le Premier ministre annonce que les pensions de retraite, les APL et les allocations familiales n'augmenteront que de 0,3%. C'est une manière de les réduire sans le dire, car le pouvoir d'achat des bénéficiaires va bel et bien diminuer.

Source : *Libération* (26 août)

Cette annonce contraire aux engagements de campagne de Macron, qui avait promis de ne pas toucher au pouvoir d'achat des retraités, révèle la duplicité du gouvernement, obligé d'obéir secrètement aux injonctions de Bruxelles pour détruire les aides sociales.

Le Medef veut remercier l'Europe avant les élections européennes

Le Medef, satisfait de la libre circulation des biens et des services au sein de l'UE va lancer une campagne pro-UE en 2019.



Source : Euractiv (30 août)

Le coût d'application des normes de l'UE pour les entreprises est au moins de 30 milliards d'euros par an. L'application de ces normes est d'autant plus absurde que 97 % des entreprises n'opèrent qu'en France. Le Medef, propagandiste, ne représente décidément pas toutes les entreprises. Rappelons également que la libre circulation des biens et des services favorise entre autres les délocalisations massives et la désindustrialisation de la France.

La guerre de la coquille Saint-Jacques

La France interdit la pêche de la saint-jacques entre le 1er octobre et le 15 mai afin de préserver la reproduction des mollusques. Ce n'est pas le cas du Royaume-Uni, dont les pêcheurs viennent exploiter des gisements de saint-jacques près des côtes françaises. Tous les pays de l'UE ont en effet le droit de pêcher dans les eaux territoriales françaises sans respecter la législation française. Cette situation engendre des conflits entre les pêcheurs français qui souhaitent préserver le gisement et les pêcheurs anglais qui veulent l'exploiter.

Source : Europe 1 (30 août)

L'intérêt du Frexit est ici évident. La France sera à même de définir ses propres règles quant aux quotas de pêche dans ses eaux afin de préserver ses ressources halieutiques.